

Logement: le référendum de l'Asloca a abouti

Les Genevois devront se prononcer sur la possibilité ou non d'acquérir leur appartement

Le Rassemblement pour une politique sociale du logement signale qu'il a déposé, hier, le nombre de signatures nécessaire pour faire aboutir le référendum contre la loi votée le 13 novembre par le Grand Conseil et qui s'attaque à la LDTR (loi sur les démolitions, transformations et reconstructions). Les Genevois devront donc se prononcer sur le sujet.

Selon la gauche et l'Asloca, cette loi, portée par la majorité de

«La pratique des congés-ventes avait provoqué tant de situations dramatiques pour les locataires pendant les années 80»

Asloca

droite du Grand Conseil (PLR, PDC, MCG et UDC) ainsi que les milieux immobiliers, est dangereuse. Elle permettrait le retour des congés-ventes. Cette pratique qui avait provoqué «tant de situations dramatiques pour les locataires pendant les années 80». Le communiqué rappelle qu'à cette époque, les immeubles locatifs, particulièrement ceux aux loyers modérés, avaient fait l'objet d'une «spéculation éhontée». De très nombreux locataires avaient reçu leur congé du jour au lendemain, sommés d'acheter leur appartement ou de partir. Or c'est ce qui se prépare à nouveau à leurs yeux.

Ceux qui ont défendu la modification de la LDTR, en revanche, ont une autre version. L'auteur du projet, le MCG Ronald Zacharias, explique, lui, qu'il faut «permettre aux locataires qui le souhaitent d'acheter leur logement.» Il assure que des précautions ont été prises pour éviter le retour des congés-ventes.

Au final, il reviendra aux Genevois de trancher. **C.F.**